



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E12259

VALABLE JUSQU'AU 22/03/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/09/1965

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 01/04/2000
22 800

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ARGENTAN 2001B70005

Siret : 434 011 797 00017

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 3117840

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247001/001311073/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247001/001311073/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : MARTIN CONSTRUCTIONS SARL

ZONE INDUSTRIELLE
4 RUE DES PRUNIERES
61120 VIMOUTIERS

Téléphone : 02 33 39 05 08

Portable :

Site Internet :

E-mail : martin.constructions@wanadoo.fr

Responsabilité légale :

MARTIN LAURENT CO-GÉRANT / MARTIN BERTRAND CO-GÉRANT

Effectif moyen : 16

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511 PROB	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	30/11/2023
4511 PROB	Fourniture et pose volets, stores, portails, rideaux, grilles, portes de garage et portes sectionnelles - résidentiel et tertiaire Mention RGE	30/11/2023
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	11/04/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	30/11/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	11/04/2024
o Isolation des combles perdus	11/04/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	11/04/2024

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.